

ENDURCISSEMENT ET AVEUGLEMENT JUDICIAIRE

par Jean leDuc



ENDURCISSEMENT ET AVEUGLEMENT JUDICIAIRE

par Jean leDuc

Octobre 2017



TABLE DES MATIÈRES

LA PROFONDEUR DU MYSTÈRE SUPRÊME...7

**ISRAËL N'A PAS OBTENU LA
JUSTIFICATION.....21**

LA JUSTICE DE L'EXCLUSION.....43

**BÉNÉDICTIONS TRANSFORMÉES EN
MALÉDICTIONS.....68**

LA MALÉDICTION ET LA PROPITIATION....82

**LA BIBLE DEVIENT LA PLUS GRANDE
MALÉDICTION.....95**

LA PROFONDEUR DU MYSTÈRE SUPRÊME

Le sujet que nous touchons ici, méconnu et ignoré par la majorité de ceux qui se disent chrétiens, se rapporte à ce qui est ordonné et se produit par la décision et par l'autorité de la justice divine, c'est à dire par le jugement arrêté du décret éternel de notre Dieu, l'Esprit des vivants, à savoir notre Admirable Sauveur et Souverain, Jésus-Christ.

Nous entrons ici, par la grâce de Dieu et dans la mesure qu'Il nous l'accorde, dans la profondeur du mystère suprême de l'Esprit des vivants. Enlevons donc nos souliers car l'endroit où on se tient est une terre sacrée. Approchons-nous donc avec humilité et révérence dans l'enseignement le plus mystérieux des Saintes-

Écritures, et gardons à l'esprit ces paroles de l'apôtre Paul afin qu'elles nous servent de guide: «Ô profondeur de la richesse, et de la sagesse, et de la connaissance de L'ESPRIT DES VIVANTS! Que ses jugements sont impénétrables, et que ses voies sont incompréhensibles!» (Romains 11:33); «Mais, comme il est écrit, ce sont des choses que l'œil n'avait point vues, que l'oreille n'avait point entendues, et qui n'étaient point montées au cœur du caractère de l'homme, que L'ESPRIT DES VIVANTS avait préparées pour ceux qui lui sont résignés. Mais L'ESPRIT DES VIVANTS nous les a révélées par sa *Sainte* Présence; car la *Sainte* Présence sonde toutes choses, même les profondeurs de L'ESPRIT DES VIVANTS. (1 Corinthiens 2:9,10; Bible de Machaira 2016). Toutefois, puisque que nous

sommes des créatures charnelles limitées, nous devons anticiper que nous ne comprendrons pas tout pleinement le sujet donné. Celui ou celle qui serait frustré et opiniâtre à cause qu'il ne comprend pas la façon dont Dieu raisonne les choses, se placerait dans la même catégorie que ces juifs défiants et rebelles, ennemis de la croix de Christ et de tous les hommes (Philippiens 3:18,19; 1 Thessaloniens 2:14,15), qui furent retranchés du Royaume de Dieu (Matthieu 8:12; 21:43).

Provenant du Grec «mysterion», le mot "mystère" signifie proprement «une chose cachée, un secret», c'est à dire une connaissance voilée ou non évidente à la compréhension. Pour les rabbins qui interprétaient l'Ancien Testament,

souvent ce terme se rapportait à un sens mystique entrevue dans une vision ou un songe. Ce mot apparaît dans le Nouveau Testament pour désigner des choses que Dieu tient cachées à l'esprit humain, jusqu'à ce qu'il décide de les révéler par son Esprit à ceux qu'il a désigné pour les recevoir: «Mais nous proclamons la sagesse de Dieu, en un mystère, sagesse cachée, que Dieu avait destinée avant les siècles pour notre gloire, et qu'aucun des princes de cette disposition n'a connue; car, s'ils l'avaient connue, ils n'auraient point crucifié le Seigneur de gloire. Mais, comme il est écrit, ce sont des choses que l'œil n'avait point vues, que l'oreille n'avait point entendues, et qui n'étaient point montées au cœur du caractère de l'homme, que Dieu avait préparées pour ceux qui lui sont

dévoués. Mais Dieu nous les a révélées par son Esprit; car l'Esprit sonde toutes choses, même les profondeurs de Dieu.» (1 Corinthiens 2:7-10). L'apôtre Paul a reçu des révélations particulières concernant les mystères que Dieu a voulu faire connaître à ceux qui croient: «C'est par révélation qu'Il m'a fait connaître ce mystère, comme je viens de l'écrire en peu de mots. Par où vous pouvez comprendre en lisant, quelle est l'intelligence que j'ai du mystère de Christ.» (Éphésiens 3:3,4).

Le plus important de tous les mystères est celui du "mystère de Christ", c'est à dire tout ce qui concerne la personne du Fils, Dieu même manifesté dans la chair, l'enveloppe visible du Père invisible: sa divinité éternelle, sa

prédestination avant la fondation du monde pour le rachat de son peuple d'élus, son incarnation miraculeuse sur la terre comme un simple homme tout en étant pleinement Dieu, son ministère glorieux, son œuvre de rédemption en faveur de ses élus par sa mort sur la croix, sa résurrection corporelle, son retour à sa gloire première ou exaltation comme Dieu Souverain sur toutes choses, son union spirituelle avec les appelés à renaître (l'Église) par l'Esprit de sa Sainte Présence en eux, son apparition finale à la fin des temps lors du grand rassemblement de ses élus en un seul Corps, lorsqu'il surgira de leurs cœurs pour les transformer en son image, et le ravissement de ses rachetés pour participer à sa gloire éternelle.

Nous sommes obligés de reconnaître que la personne de Christ est mystérieuse. Sa connaissance fait partie de ces profondeurs de Dieu dans lesquelles nous ne pénétrons que lentement et que seul l'Esprit de Dieu peut nous révéler. L'apôtre Paul écrit que la connaissance de Christ était pour lui la chose la plus excellente, pour laquelle il renonçait à tout: «Néanmoins, sans aucun doute, je considère toutes choses comme une perte, à cause de la présence de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ mon Seigneur, pour qui j'ai souffert la privation de toutes choses, et je les estime comme des ordures, afin que je favorise Christ.» (Philippiens 3:8). La majorité de ceux qui se disent chrétiens ne comprennent pas assez l'importance de cette connaissance qui nous

porte à nous attacher à notre Seigneur et à demeurer en communion avec Lui. Ils sont trop légers, trop superficiel, trop indolents ! Plus nous entrons dans la révélation du mystère de Christ, plus nous devenons de vrais adorateurs. Dieu cherche de vrais adorateurs, des personnes qui au fond de leur cœur ont pour lui une telle admiration, une telle crainte, un tel respect, qu'elles se prosternent devant sa majesté en adorant et en disant: «Seigneur, tu es digne de recevoir la gloire, l'honneur, et la puissance; car tu as créé toutes choses, et c'est par ta volonté qu'elles existent, et ont été créées.» (Apocalypse 4:11).

Les mystères de Dieu sont divisés dans ce qui sont appelées les étapes de la révélation. La

première étape englobe les doctrines de base concernant la divinité, les relations de la vie chrétienne et les éléments de prophétie qui affectent notre compréhension du «Plan de Salut». L'Esprit Saint donne la compréhension des mystères aux élus et en fait les dispensateurs des mystères de Dieu (1 Corinthiens 4:1-5). Les élus ont tous reçu l'accès à la compréhension des mystères dépendant de leur relation avec Dieu dans l'Esprit Saint. Toutefois, il est tout à fait inacceptable d'expliquer ces mystères sans discernement. Nous ne devons pas rester des nouveau-nés en Christ. Il nous faut progresser du lait à la nourriture solide. Parlant du ministère de Christ, l'apôtre Paul nous dit dans son épître aux Hébreux: «Au sujet de qui nous

avons beaucoup de choses à dire, qui sont difficiles à expliquer, parce que vous êtes devenus lents à comprendre. En effet, tandis que vous devriez être instructeurs depuis longtemps, vous avez encore besoin d'apprendre les premiers éléments des oracles de Dieu; et vous en êtes venus à avoir besoin de lait, et non de nourriture solide. Or, celui qui se nourrit de lait, ne comprend pas la Parole de la justice; car il est un petit enfant. Mais la nourriture solide est pour ceux qui sont d'âge mature, pour ceux qui, par l'habitude, ont le jugement exercé à discerner le bien et le mal.» (Hébreux 5:11-14). Les Mystères de Dieu sont révélés par étapes. L'Étape primaire vise la compréhension de Dieu; qui et qu'est-ce qu'Il est. La compréhension de l'existence du mal et la nature et la conséquence

du péché deviennent plus claire par la grâce qui nous est accordée dans le sacrifice de la croix. Ce processus est approfondi sur une base continue pendant la vie de l'individu qui le pousse à reconsidérer l'importance qu'il détient de lui-même face à Christ, ses pensées et ses agissements. La compréhension des relations entre la loi et le péché, et le salut et la grâce est un processus continu qui s'approfondit. Le manque de compréhension sur les doctrines de la grâce est une cause principale de l'apostasie moderne et de l'attitude pharisaïque de justice à ses propres yeux que plusieurs détiennent.

La première étape a conduit à une compréhension de la séquence de l'histoire. La deuxième phase donne une compréhension des

parallèles spirituels et le rôle de la prophétie. Les derniers jours peuvent être délimités avec précision et le déroulement de la fin aussi. Il est possible d'expliquer certaines de ces choses aux personnes non-informées; d'autres ne peuvent pas encore être expliquées. Ainsi, l'œuvre doit être divisée logiquement en étapes et les élus seuls procèdent à la deuxième étape. Toutefois, il y a des aspects qu'il est inapproprié de divulguer aux autres, on ne lance pas nos perles à des pourceaux comme dit le Seigneur Jésus (Matthieu 7:6). Christ a exprimé ce concept de deux façons. La première était dans l'explication des Mystères de Dieu en paraboles. La rétention des informations aux réprouvés a été faite intentionnellement (Matthieu 13:10-17). Lorsqu'il fut en particulier, ceux qui

l'entouraient avec les douze l'interrogèrent sur les paraboles: «Or, quand il fut en particulier, ceux qui étaient autour de lui, avec les Douze, l'interrogèrent sur la parabole. Et il leur dit: Il vous est donné de connaître le mystère de la Souveraineté de Dieu; mais pour ceux du dehors, tout est annoncé en paraboles; De sorte qu'en voyant, ils voient et n'aperçoivent point; et qu'en entendant, ils entendent et ne comprennent point; de peur qu'en aucun temps ils ne se convertissent et que leurs péchés ne leur soient pardonnés.» (Marc 4:10-12). Tout ce qui se trouve dans la Bible a une raison d'être. Tout a un sens; chaque nombre, chaque aspect, chaque séquence. Christ a retenu l'information afin que les gens ne soient pas appelés avant leur temps et donc placés sous le jugement. La

parole de Dieu est Sainte et est ainsi cachée aux imposteurs et à ceux qui en abuseraient: «En ce temps-là Jésus, prenant la parole, dit: Je te loue, ô Père, Souverain du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux obstinés et aux rusés, et que tu les as révélé à ceux qui sont discrets.» (Matthieu 11:25; Bible de Machaira 2016).

ISRAËL N'A PAS OBTENU LA JUSTIFICATION

Saisissons-donc par la foi de la Sainte Présence de Christ en nous, ce que l'apôtre Paul nous dit dans Romains 11:7-10:

7 Quoi donc? Ce qu'Israël recherche, il ne l'a point obtenu, mais les élus *l'*ont obtenu, et les autres ont été aveuglés, **Ro. 9. 31;**

8 Selon qu'il est écrit: L'ESPRIT DES VIVANTS leur a donné un esprit d'étourdissement, des yeux pour ne point voir, et des oreilles pour ne point entendre, jusqu'à ce jour. **És. 6. 9; És. 29. 10; Éz. 12. 2; Mt. 13. 14; Mc. 4. 12; Lu. 8. 10; Jn. 12. 40; 2 Co. 3. 14-16; Ac. 28. 26;**

9 Et David dit: Que leur table *leur* soit un piège et une attrape, une pierre

d'achoppement, et le salaire qui leur revient. Ps. 69. 22;

10 Que leurs yeux soient obscurcis pour ne point voir, et que leur dos soit courbé continuellement.

Paul commence par nous dire «Quoi donc?», c'est à dire «*Quelle-est la signification de ce que je viens de dire?*». Et il répond à sa propre question en disant: «*Ce qu'Israël recherche (en tant que nation), il ne l'a point obtenu*». Par le mot «recherche» l'apôtre met l'emphase, non sur une étude médiocre et rudimentaire, mais sur une analyse approfondie et constante. Qu'est-ce qui fut tellement recherché par la nation d'Israël sous l'Ancienne Alliance de la loi ? Il n'y a aucun

doute qu'Israël recherchait la droiture, les juifs, c'est à dire les judéens, avaient la préoccupation constante d'être juste devant Dieu et aussi devant les hommes par l'observance des principes de la loi. Ils en furent tellement obsédés qu'ils ne purent voir rien d'autre de plus important dans leur vie. Toute leur existence dépendait entièrement de cela, et maudit serait celui qui chercherait à les en séparer, il serait instantanément condamné à une mort certaine. Ils avaient le souci de maintenir la dignité et le respect de soi-même, à un tel point qu'ils en étaient orgueilleux, condescendants et arrogants. Ils furent reconnus comme un peuple fier de caractère rude et impitoyable, sans aucune compassion pour ceux de l'extérieur. Puisqu'ils se considéraient comme le peuple de

Dieu ou plus précisément «le peuple Dieu», ils regardaient les autres nations comme des animaux impurs et répugnants. Cette attitude d'autojustification et d'hostilité les porta souvent jusqu'à la violence et au mépris envers des individus appartenant à une race ou ethnie différente, généralement ressentie comme inférieure. De nos jours ils seraient facilement étiquetés de racistes, mais les andouilles de la gauche n'existaient pas encore dans leur gouvernement théocratique pour les accuser ainsi. En fait, sous l'Ancienne Alliance de la loi, être raciste était la gloire d'Israël puisque Dieu les avait mis à part des autres nations. Les protestations, considérées comme de la sédition, étaient rapidement écrasées par soit les gardes du temple ou par les romains qui n'hésitaient

pas à tous les massacrer, lorsque c'était nécessaire pour maintenir l'ordre dans le peuple. Cela peut sembler barbare et cruel pour nous, mais c'était un moyen de contrôle très efficace à cette période. Les insurrections constantes et insupportables du peuple Juif ont terminées par la destruction totale de la nation d'Israël par les armées romaines en l'an 70 (Deutéronome 28:1-68; Luc 21:20-24). Jamais plus Israël se relèvera de ses ruines. La nation moderne qui a pour nom «Israël» et qui surgit de la poussière des nations en 1948, est un faux Israël. Elle est plutôt la renaissance de l'ancien empire des Khazars avec pour étendard le symbole occulte de l'étoile à six pointes qui porte dans sa composition le nombre 666, identifiant l'Israël moderne comme étant le peuple de Satan et non

le peuple de Dieu comme plusieurs se l'imaginent faussement. Nous savons d'ailleurs, par l'apôtre Paul, qu'un vrai juif n'est pas celui selon la chair, mais celui selon l'Esprit (Romains 2:28,29), c'est à dire les enfants de la promesse, à savoir «les élus» qui composent le Corps de Christ.

Or quoique la nation d'Israël persistait à rechercher la justification, nous dit Paul, elle n'a pu l'obtenir, cela était réservée strictement à ceux de l'élection, c'est à dire qu'elle fut obtenue par quelqu'un en faveur des élus seuls, le reste ne furent pas attribués cette grâce, ils en furent plutôt rejetés tel que stipulé dans le décret d'exclusion. En fait, comme l'apôtre Paul nous dit, personne ne peut être justifié par la loi des

efforts personnels pour plaire à Dieu: «Sachant que l'homme est justifié non par les œuvres de la loi, mais par la foi de Jésus-Christ, nous avons nous aussi cru en Jésus-Christ, afin d'être justifiés par la foi de Christ, et non par les œuvres de la loi, parce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi.»; «Je n'anéantis point la grâce de L'ESPRIT DES VIVANTS; car si la justice vient de la loi, Christ est donc mort en vain.» (Galatiens 2:16,21; Bible de Machaira 2016). Maintenant, dû au fait que la loi est écrite dans les cœurs (Romains 2:15), la justification par les œuvres de la loi correspond exactement à la justification par le choix ou désir de la volonté qui est elle-même esclave de la chair et du péché. Cela veut dire que la faculté de choisir, qui est assurément une œuvre charnelle de la

volonté, demeure sous la condamnation de la loi, et cela est encore plus évident du fait que la nature humaine est entièrement déchue et corrompue (voir: [Corruption de la nature humaine](#)). Donc si la justification est par une décision personnelle de la volonté, Christ serait donc mort en vain et la grâce serait une disgrâce, ce qui ferait du salut une perdition éternelle. Nous serions en effet non sauvés par Dieu, mais sauvés de Dieu et de la vérité par la présomption et l'infatuation d'une fausse justification commune à tous les évangéliques.

Une juste conception des rapports entre la justification et la sanctification est bien, comme le dit Calvin, «le principe de toute la doctrine de salut, le fondement de toute religion». La

sanctification est liée à la justification; elle en diffère dans sa nature, mais elle n'en doit point être séparée dans le temps. «La vraie foi ne peut être arrachée d'avec l'Esprit de régénération.» Or «La sainteté réelle de vie... n'est pas séparée de l'imputation gratuite de justice.». **La justification est un acte judiciaire de Dieu par lequel, sur la base de la justice du Christ, Dieu déclare que toutes les exigences de la loi sont satisfaites.** «Celui sera dit justifié par la foi, lequel était exclu de la justice des œuvres, appréhende par foi la justice de Jésus-Christ, de laquelle étant vêtu, il apparaît devant la face de Dieu, non pas comme pécheur, mais comme juste. Notre justice devant Dieu est une acceptation, par laquelle, en recevant en sa grâce, il nous tient pour justes. Nous disons

qu'elle consiste en la rémission des péchés, et en ce que la justice de Jésus-Christ nous est imputée.» La sanctification est cette opération gratuite et continuelle du Saint-Esprit, par laquelle il délivre le pécheur justifié de la souillure du péché, renouvelle toute sa nature à l'image de Dieu, et le rend capable d'accomplir des réalisations gracieuses de la foi en Christ. Ainsi, dit Calvin, nous sommes sanctifiés, c'est-à-dire consacrés à Dieu en vraie pureté de vie, en tant que nos cœurs sont formés en l'obéissance de la loi, à ce que notre principale volonté soit de servir à la volonté de Dieu et avancer sa gloire en toutes sortes. Que nos cœurs soient formés en l'obéissance de la loi ne signifie aucunement que sous la grâce nous retombions aux obligations de l'observance de la

loi, mais que nous sommes justifiés par le fait que Christ a observé et remplis toutes les exigences de la loi à notre place pour nous en délivrer. Cette distinction n'est pas arbitraire. Elle trouve sa raison la plus profonde en Dieu lui-même, qui est à la fois juste et saint. Juste, Dieu veut que toutes les créatures se trouvent avec lui dans une relation de justice, dans laquelle il les avait originairement placées, en dehors de toute culpabilité et de tout châtement. Que Dieu veulente une telle justification ne veut pas dire en aucune façon que toutes les créatures sont justifiées en Christ, car cela est réservé aux élus seul. Saint, Dieu exige qu'elles apparaissent, devant sa face, pures et exemptes de tout péché.

C'est pourquoi le premier homme, créé à l'image de Dieu, dans la justice et la sainteté, n'avait besoin ni de justification, ni de sanctification au sens où elles nous intéressent. Mais le péché a rendu l'homme coupable et impur devant Dieu. Pour être entièrement délivré du péché, il doit donc être affranchi de toute culpabilité, et purifié de sa souillure. C'est ce qui a lieu dans la justification et dans la sanctification. L'une et l'autre sont tout aussi nécessaires, et sont prêchées dans l'Écriture avec une égale insistance.

Une des plus grandes vérités des Écritures, nous dit William Webster, est la Justification par la foi. Mais qu'est-ce précisément la justification? Qu'il existe encore dans le christianisme une

grande controverse sur ce sujet est évident. Certains insistent sur la nécessité des œuvres et des sacrements ou ordonnances comme base de la justification. D'autres enseignent l'attribution de la justification par la foi seule (sola fide). Pour donner une évaluation équitable de ces deux positions, il est essentiel que nous comprenions correctement ce que la Bible dit sur ce sujet, et cela doit commencer par une bonne compréhension de la nature de Dieu. Cela est nécessaire car tout l'enseignement biblique sur le salut trouve sa racine dans le caractère même de Dieu, notre Admirable Esprit des vivants.

L'Écriture déclare que Dieu est un Dieu de sainteté. Il est «un Dieu de lumière en qui il n'y a point de ténèbres.» (1 Jean 1:5). A cause qu'il est

Saint, il est Juste. Il agit toujours justement et en accord avec sa loi puisque la loi est l'expression de son caractère. Sa sainteté demande un rapport juste avec le péché. L'Écriture enseigne ainsi que le seul vrai Dieu vivant est un Dieu de colère et de jugement, précisément à cause qu'il est un Dieu de sainteté. Comme Léon Morris le dit dans son livre «The Apostolic Preaching of the Cross»: *«L'Ancien Testament présente avec constance un Dieu qui œuvre par les moyens de la loi. Cette notion n'est pas l'opinion d'un ou de deux auteurs, car elle est trouvée partout dans l'Ancien Testament. Yahweh était regardé comme essentiellement juste dans sa nature, incorporant la loi de la justice en son Être même. Conséquemment il œuvrait par un moyen que l'on*

nomme la loi. Inévitablement il punissait la méchanceté et récompensait la justice. Lui-même agissait justement et demandait que son peuple agisse de la même façon.» .

Ceci est confirmé dans le Nouveau Testament par l'apôtre Paul lorsqu'il déclare que **l'expiation de Christ se produit pour démontrer la justice de Dieu**, afin qu'il puisse être trouvé juste en justifiant les pécheurs: «Car tous ont péché, et sont privés de la gloire de Dieu, Et sont justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ, Que Dieu avait destiné pour être une propitiation; par la certitude en son sang [versé], afin de manifester sa justice par la rémission des péchés commis auparavant, pendant les jours de la tolérance de

Dieu; Afin, dis-je, de faire paraître sa justice dans ce temps-ci, afin d'être reconnu juste, et comme justifiant celui qui a cette certitude en Jésus.» (Romains 3:23-26; Bible de Machaira 2016). Ces passages nous disent quelque chose de très important à propos de Dieu et du pardon. Nous apprenons que Dieu est un Dieu d'amour sacrificiel, c'est à dire de renoncement ou résignation, ainsi que de miséricorde, mais qu'il ne peut ni n'exercera sa miséricorde d'une façon à compromettre sa justice et sa droiture. Il doit agir en accord avec sa loi, car elle est l'expression de sa sainteté. Alors le pardon et la justification des pécheurs doivent être compatibles avec la justice et la droiture de Dieu, et cela signifie qu'il doit juger le péché, l'égarement ou déviation de l'homme, par

rapport au but proposé de la gloire de Dieu (Romains 3:23). L'homme s'est égaré dans son raisonnement charnel en désirant être comme Dieu (Genèse 3:5), c'est à dire qu'il s'est déclaré indépendant et maître de son propre destin par l'exercice de son choix. Le résultat est que Dieu lui retira son Esprit Saint (Genèse 6:3) et il fut rejeté de la communion d'avec Dieu et de la vie éternelle (Genèse 3:22-24). Puisque Dieu est la vie, cette séparation engendra inévitablement la mort (Genèse 2:17) et conséquemment la corruption dans l'âme. La nature humaine devint entièrement déchue et la race humaine dans sa totalité fut condamnée à la perdition éternelle.

Comment donc un pécheur injuste et complètement dégénéré se tiendra-il devant le jugement d'un Dieu qui est infiniment Saint et Juste, il ne le peut, cela est impossible. Dieu, dans son amour sacrificiel, c'est à dire dans le renoncement éternel de son Être, désire nous pardonner et nous donner sa miséricorde, mais il ne le peut si cela compromet sa sainteté et sa justice. La loi demande la mort pour les transgressions et l'obéissance parfaite pour être accepté de Dieu. Comment peut-il nous pardonner et nous accepter, lorsque nous avons tous transgressé la loi et que nous n'avons pas la justice parfaite qui est demandé de chacun de nous? C'est exactement pour cela que l'Évangile est le message de la grâce de Dieu qu'il accorde seulement à ses élus, car ils ont été choisis

d'entre la race humaine dégénérée depuis avant la fondation du monde pour hériter le salut et la gloire éternelle. Mais le reste porteront la peine de leurs péchés et seront condamnés à la perte éternelle, tel qu'il fut ordonné dans le décret de la réprobation (Proverbes 16:4; Ésaïe 45:7; Romains 9:22; 2 Pierre 2:2-9; Jude 4; Apocalypse 20:12-15; 21:8).

Or l'Évangile nous dit que Dieu a pourvu un salut pour ses élus en son Fils, le Seigneur Jésus-Christ. Il nous donna un moyen d'être racheté qui est consistant avec la sainteté de sa nature et de la loi. Il peut ainsi en Christ exercer son amour sacrificiel et nous donner le pardon sans compromettre sa sainteté et sa justice. Le message merveilleux de l'Évangile est que nous

pouvons être justifiés (pardonnés et acceptés par Dieu) par la grâce, à travers de la foi (la certitude, l'assurance) de Christ qu'il nous transmet par la puissance de son Esprit. Le protestantisme et le catholicisme sont d'accord avec cette affirmation, mais la définissent différemment tellement que l'une s'oppose à l'autre. La clé pour comprendre les différentes interprétations sont les mots qui les décrivent.

Le protestantisme affirme qu'une personne est justifiée par la grâce seule, par la foi seule, et de la part de Christ seul. Tandis que le catholicisme y ajoute les œuvres et les sacrements, et la majorité des évangéliques modernes font de même en y ajoutant les œuvres d'efforts personnels issues du choix de la foi. Cette

distinction est cruciale pour comprendre l'enseignement scripturaire sur la justification, car le mot «seul» protège sa signification biblique. Enlever ce mot important est de tordre l'enseignement scripturaire sur la justification. Toutefois **aucun ne stipule que la foi est celle de Christ même et non la foi qu'une personne puisse avoir en Christ**, et cela porte à la confusion dans l'esprit de plusieurs qui pensent que la foi est une capacité de la volonté libre de l'homme, ce qui contribue à l'élaboration d'une fausse doctrine sur le salut qui rend gloire à l'homme plutôt qu'à Christ. Il y a quatre concepts clés exprimés dans le sommaire de cette affirmation: la justification, la grâce, la foi, et de la part de Christ. Pour comprendre les trois premiers, il est impératif que nous comprenions

le dernier qui est «de la part de Christ», car l'Écriture établit un rapport direct entre la justification et l'œuvre de Christ sur la croix. Si nous comprenons clairement l'œuvre de Christ, nous allons aussi comprendre les significations de la foi, de la grâce, et de la justification. N'importe quelle discussion significative à propos de la justification doit être basée sur la pleine compréhension de l'expiation de Christ en faveur de ses élus seuls. Par la foi de Christ nous sommes introduits dans l'engagement de son expiations, comme nous le voyons aussi dans cette nouvelle traduction qui suit le Grec original: «Il est vrai que vous boirez ma coupe, et que vous serez introduits dans l'engagement que je dois expier...» (Matthieu 20:23).

LA JUSTICE DE L'EXCLUSION

L'apôtre Paul poursuit son idée en disant «*les autres*» c'est à dire «*le reste*», tous ceux qui ne font pas partie de l'élection en Christ depuis avant la fondation du monde, mais qui en ont été exclus, ceux-là, dit-il, «*ont été aveuglés*». Or dans le Grec le mot «aveuglés» est «poroo» et signifie «endurcir, rendre le cœur dur par l'aveuglement, perdre le pouvoir de compréhension, recevoir une puissance d'égarement, être l'objet d'une puissante falsification». Cet endurcissement par aveuglement était ordonné de Dieu et se produisit par la décision et par l'autorité de sa justice divine, c'est à dire par le jugement arrêté de son décret éternel, ou comme l'apôtre Paul le dit: «**Selon qu'il est écrit: L'ESPRIT DES**

VIVANTS leur a donné un esprit d'étourdissement...» (Romains 11:8). Ce même principe s'applique au faux peuple de Dieu de la fin des temps, à savoir le mouvement évangélique, prédit d'avance pour apparaître par l'apôtre Paul qui nous en donne l'avertissement: «C'est pourquoi L'ESPRIT DES VIVANTS leur enverra une puissante falsification, pour qu'ils croient au mensonge; afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui ont pris plaisir dans la fraude *spirituelle*, soient condamnés.» (2 Thessaloniens 2:11,12; Bible de Machaira 2016).

On comprend pourquoi la justice de Dieu n'est pas un sujet trop apprécié par les sectes évangéliques modernes qui préfèrent regarder

Dieu comme étant Amour, car par cela ils cherchent à apaiser leur conscience cautérisée rendue insensible à la vérité révélée du sacrifice de la croix qu'ils déforment à leur guise avec leur doctrine du libre-choix: «L'Esprit dit expressément que dans les derniers temps quelques-uns s'abstiendront de la certitude *en Christ*, s'attachant à des raisonnements séducteurs, et à des doctrines de dérèglements de conscience; par l'hypocrisie de faux docteurs, dont la conscience sera marquée au fer rouge...» (1 Timothée 4:1,2; Bible de Machaira 2016). Il est clair que c'est Dieu Lui-même qui donne «un esprit d'étourdissement» ou encore «l'esprit d'égarement d'une puissante falsification» aux réprouvés qui sont exclus de la grâce. Le but est de conduire les imposteurs ou prétendus

chrétiens, dans des voies mensongères de séduction qui donnent que des approximations de la vérité avec des conjectures sophistiquées et subversives. Le christianisme contrefait moderne marche dans cette voie qui a été déterminée par Dieu de toute éternité. L'argument qui dit que Dieu n'a pas prédestiné personne à la perdition, qu'il ne s'impose jamais au supposé libre-arbitre de l'homme, ou que le salut est un choix issu d'une décision personnelle, est un esprit de déception dont le but est d'assujettir les imposteurs au mensonge afin qu'ils soient condamnés (2 Thessaloniens 2:12). Ceux qui ont reçu cette puissance d'égarément venant de Dieu ne connaîtront jamais la grâce du salut, ils sont scellés pour la perdition éternelle par le décret judiciaire d'exclusion. Ils peuvent

critiquer, grogner, contredire, débattre, décrier, désapprouver, nier, ou vilipender, mais rien n'en changera jamais le fait, car telle est la volonté suprême et absolue de notre Dieu Tout-puissant. Refuser cela ou déformer ce principe est l'évidence d'un naufrage et d'un désastre spirituel réservés aux réprouvés.

La doctrine de la Réprobation, nommée aussi «Décret d'Exclusion» par contraste au «Décret d'Élection», contient deux éléments essentiels: 1) la Prétérition, c'est à dire la détermination de laisser de côté certains hommes, de les exclure de la grâce souveraine; 2) la Condamnation, parfois nommée la Pré-condamnation, c'est à dire la détermination de punir ceux qui furent laissé de côté pour leurs péchés. Elle incorpore

aussi un double but: a) de ne pas accorder à certains la grâce de la régénération (nouvelle naissance) et du salut; b) de les assigner au déshonneur et à la colère de Dieu pour leurs péchés, même si le péché a été déterminé d'avance dans le Décret de Rédemption. Ces deux éléments sont mentionnés dans les Canons de Dordrecht d'où nous avons la T.U.L.I.P.E. qui définit les doctrines de la grâce en Cinq Points au niveau des anglais et en Six Points au niveau des Français. Mais cette définition ne rend pas complètement justice au décret de la Réprobation. Il y manque un élément essentiel à savoir que **Dieu a créé certains hommes spécifiquement pour la perte (Proverbes 16:4; Romains 9:21)**. Cet élément, quoique radical et très contesté par les réprobés, relie le

décret de la Réprobation au décret de la Création d'une manière qui établit une distinction plus précise entre l'existence des réprouvés et celle des élus. Il indique que le décret de la Création, par rapport aux hommes, contient lui aussi deux éléments: 1) la création séquestrationnelle des réprouvés, fils du malin, d'après la postérité du serpent; 2) la création expansionnelle des élus, fils de la promesse ou fils de Dieu, d'après la postérité de la femme qui écrasa la tête du serpent.

Le côté positif de la Réprobation ou Exclusion est enseigné comme étant la contrepartie ou l'inverse de l'élection d'une manière tellement précise dans les Écritures, que nous ne pouvons regarder cette doctrine comme étant purement

négative (Romains 9:21,22; Jude 4). Toutefois nous devons reconnaître qu'il existe différents points de distinctions entre les deux éléments du décret de Réprobation: a) la Prétérition issue du décret de Création est un acte de la souveraineté de Dieu et selon son bon plaisir, en lequel les actions des hommes ne viennent pas en considération; b) tandis que la Précondamnation est un acte judiciaire qui administre aux péchés une condamnation appropriée qui manifeste la justice de Dieu; c) la raison pour la Prétérition n'est pas connue de l'homme. Ce ne peut être le péché car tous les hommes sont pécheurs sans exception, sauf Christ. Nous pouvons seulement dire que Dieu créa certains hommes pour la perdition, qu'il déterminait de les laisser de côté dans leurs

péchés selon sa sagesse incompréhensible. Mais en ce qui concerne la condamnation, le péché en est la raison comme de tous; d) la Prétérition est purement passive, mais la condamnation est efficace et positive, elle accomplit le but pour lequel elle fut désignée.

Le décret d'Élection implique par nécessité le décret de la Réprobation. Si le Dieu tout sage et tout puissant a déterminé éternellement d'en sauver quelques-uns, alors ipso facto il détermina de ne pas sauver le reste. S'il en a choisi ou élu certains, il a par ce même fait rejeté les autres et s'il a rejeté ces derniers c'est qu'il les a aussi créés dans ce but spécifique, car aucun ne s'est créé par lui-même et aucun ne peut résister à la volonté de Dieu que ce soit

dans sa création, son salut, ou sa perdition, car Dieu est Maître sur toutes choses. La souveraineté de Dieu indique clairement qu'il est Maître sur les élus et sur les réprouvés. Quoique la Bible mentionne très peu la réprobation, la raison est qu'elle est primordialement une révélation de la rédemption. Il est donc naturel qu'elle dise peu sur la réprobation et beaucoup sur l'élection. Toutefois ce qu'elle nous dit est suffisant (Proverbes 16:4; Matthieu 11:25,26; Romains 9:13, 17, 18, 21, 22; 11:7; Jude 4; 1 Pierre 2:8).

A un certain moment donné, le Seigneur Jésus déclara lui-même: «JE SUIS venu parmi cette disposition pour rendre un jugement; afin que ceux qui ne voient point, voient; et que ceux qui

voient, deviennent aveugles.» (Jean 9:39). Lors d'une autre occasion il dit: «Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux obstinés et aux rusés, et que tu les as révélés à ceux qui sont discrets.» (Matthieu 11:25). Il est difficile pour nous de réaliser que notre Rédempteur adorable et seul Sauveur, est envers certaines personnes une pierre d'achoppement, mais c'est bien cela que l'Écriture déclare qu'il est. Même avant sa naissance miraculeuse en ce monde, il fut désigné «pour la chute et le relèvement de plusieurs en Israël, et pour être en butte à la contradiction.» (Luc 2:34). Et dans sa prière d'intercession dans le jardin de Gethsémani, il dit: **«C'est pour eux que je prie. Je ne prie pas pour le monde,** mais pour ceux que tu m'as

donnés, parce qu'ils sont à toi.» (Jean 17:9), ainsi ceux qui ne furent pas élus étaient répudiés par toutes ces paroles. **Cette prière indique une sélection entre deux éléments contraires, ceux qui sont choisis et ceux du monde, elle établit une claire distinction entre ceux qui sont prédestinés au salut et ceux qui sont prédestinés à la perdition.**

Le Seigneur Jésus lui-même déclara que la raison pour laquelle il parlait en paraboles était **pour que la vérité soit cachée de ceux pour qui elle ne fut pas destinée.** Laissons l'histoire sacrée parler pour elle-même: «Alors les disciples, s'étant approchés, lui dirent: Pourquoi leur parles-tu en paraboles? Il répondit, et leur dit: Parce qu'il vous est donné de connaître les

mystères du royaume des cieux; **mais cela ne leur est point donné.** Car on donnera à celui qui a, et il aura encore davantage; mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a. C'est à cause de cela que je leur parle en similitudes, parce qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils n'entendent et ne comprennent point. Ainsi s'accomplit en eux la prophétie d'Ésaïe, qui dit: Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point; en voyant vous verrez, et vous ne discernerez point. Car le cœur de ce peuple est appesanti; ils entendent dur de leurs oreilles, ils ont fermé les yeux, de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, et qu'ils n'entendent de leurs oreilles, et qu'ils ne comprennent du cœur, et **qu'ils ne se convertissent,** et que je ne les guérisse.»

(Matthieu 13:10-15; Ésaïe 6:9,10). **Il y a définitivement une sélection pré-ordonnée de deux groupes dans cette histoire, les élus et les réprouvés.** On voit clairement que le choix est arrêté et absolue selon la volonté souveraine du Dieu Tout-Puissant, et que tout ce qu'il a désigné ne manquera pas de se produire, **il est Celui qui converti et Celui qui condamne, et tous les choix ou décisions de l'homme n'y peuvent rien.**

Nous voyons aussi l'application de ces parole de Jésus, que nous venons de voir plus haut, dans d'autres passages: «**Ne donnez point les choses saintes aux chiens, et ne jetez point vos perles devant les pourceaux...**» (Matthieu 7:6). **Or celui ou celle qui affirme que Christ veut donner à**

tous sans distinction la vérité du salut à cause de son amour pour les hommes, contredit catégoriquement le Seigneur Jésus lui-même. Pour ceux qui ne sont pas élus, c'est à dire les réprouvés qui sont prédestinés pour la perdition, la Bible est un livre scellé, et seulement les vrais chrétiens sont donnés de voir et de comprendre ces choses, comme l'indique le Seigneur Jésus dans Matthieu 13:10-15. Quand les réprouvés lisent la Bible, ils le font avec leur cœur tortueux et l'interprètent selon leurs caprices pour lui faire dire ce qu'ils veulent en y introduisant des conjectures sophistiquées, mais le Seigneur leur a donné une puissance d'égarement dans leur lecture pour qu'ils croient au mensonge afin qu'ils soient condamnés (2 Thessaloniens 2:11).

Même la traduction dans la majorité des versions de la Bible contribue à cette «**puissance d'égarement**». Cette vérité est tellement importante qu'il a plu au Saint-Esprit de répéter ce passage d'Ésaïe six fois dans le Nouveau Testament: - Matthieu 13:14,15; Marc 4:12; Luc 8:10; Jean 12:40; Actes 28:27; Romains 11:9,10. L'apôtre Paul nous confirme que c'est par la grâce de l'élection que les élus reçoivent le salut de leurs âmes (Romains 11:5) et que le reste furent endurcis, et il ajoute: «**Selon qu'il est écrit: Dieu leur a donné un esprit d'étourdissement**, des yeux pour ne point voir, et des oreilles pour ne point entendre, jusqu'à ce jour. Et David dit: Que leur table leur soit un filet et un piège, une occasion de chute, et leur salaire; **Que leurs yeux soient obscurcis pour**

ne point voir, et que leur dos soit courbé continuellement.» (Romains 11:8-10). Ainsi, en regard de certains (les réprouvés), comme nous voyons, la proclamation de l'Évangile fut désignée pour endurcir et non pour guérir, mais il s'agit ici du vrai Évangile de la Souveraineté de Dieu et non du faux évangile du libre-arbitre d'une décision personnelle de la volonté humaine (Jean 1:12,13). Le vrai Évangile est une épée à deux tranchants qui porte une condamnation pour les réprouvés et une approbation pour élus, tandis le faux évangile est un couteau au beurre avec lequel on engraisse le cœur de ceux qui sont rejetés pour qu'ils se gorgent de la graisse des fausses doctrines.

Cette même doctrine de la prédestination à la réprobation trouve son expression en plusieurs autres endroits dans l'Écriture. Moïse dit aux enfants d'Israël: «**Mais Sihon, roi de Hesbon, ne voulut point nous laisser passer chez lui; car YEHOUAH ton Dieu avait endurci son esprit et raidi son cœur,** afin de le livrer entre tes mains, comme tu le vois aujourd'hui.» (Deutéronome 2:30). En ce qui concerne les tribus des Cananéens qui combattirent contre Josué, il est écrit: «**Car cela venait de YEHOUAH, qu'ils endurcissent leur cœur** pour sortir en bataille contre Israël; afin de les vouer à l'interdit sans qu'il y eût pour eux de merci, mais **afin de les exterminer, comme YEHOUAH l'avait commandé à Moïse.**» (Josué 11:20). Nous voyons aussi que les deux fils

d'Héli, Hophni et Phinéas, furent réprouvés pour leurs méchancetés: «ils n'obéirent point à la voix de leur père, car **YEHOVAH voulait les faire mourir.**» (1 Samuel 2:25). Quoique Pharaon était très arrogant et méchant envers les Israélites, l'apôtre Paul ne donne aucune autre raison pour cela qu'il était un réprouvé dont les actions malicieuses furent renversées pour de bon: «Je t'ai suscité pour ceci, pour faire voir en toi ma puissance, et pour que mon nom soit proclamé par toute la terre.» (Romains 9:17; Exode 9:16). **Dans tous les réprouvés nous y trouvons un aveuglement ainsi qu'un cœur dur et obstiné,** et lorsqu'il est dit qu'ils sont comme Pharaon, nous pouvons être assuré qu'ils méritent d'être livré à Satan. **Pour endurcir les réprouvés, Dieu utilise de ses serviteurs pour irriter leur**

cœur au plus haut degré avec des paroles tranchantes de redressement ou une conduite qu'ils n'approuvent point, et permettre que les impulsions mauvaises qui se trouvent déjà en ces rejetés de la grâce, se manifestent d'avantage afin qu'ils deviennent plus insensibles et plus obstinés. De même quand nous voyons qu'il est dit que Dieu endureci le cœur de Pharaon, il est aussi écrit que Pharaon endurecissait son propre cœur (Exode 8:15; 8:32; 9:34), et ainsi les réprouvés portent la responsabilité de leurs propres actions et seront «jugés selon leurs œuvres», récoltant les souffrances éternelles d'un enfer réel pour lequel ils furent prédestinés. Dieu demeure toujours la cause primaire de leur endurecissement de cœur, il en a engendré le

processus dans sa décision souveraine de toute éternité. La différence entre les deux descriptions que nous venons de voir, qui semblent contradictoires, est qu'une est donnée du point de vue divin (Dieu endurecit), et l'autre du point de vue humain (Pharaon endurecit). Ce qui nous indique que les réprouvés sont la cause secondaire de leurs agissements puisque le germe de la rébellion est déjà en eux, et ils en portent la pleine responsabilité afin d'être condamnés. Que la chute et le péché furent prédestinés ne change en rien cette responsabilité, car par son choix de désobéissance en Éden, l'homme a déclaré son indépendance et Dieu l'a livré aux conséquences de son choix. L'homme a voulu être le maître de son destin, mais Dieu est Souverain sur toutes

choses et les réprouvés l'apprendront forcément au jour du jugement dernier.

Quoique cette doctrine est très sévère, elle est néanmoins très scripturaire. Puisqu'elle est enseignée clairement dans les Écritures, nous ne pouvons voir d'autres raisons à son opposition que la pure ignorance et le préjudice irraisonnable dans l'esprit des hommes qui l'étudient, donnant ainsi la preuve de leur réprobation. On voit comment sont applicables ici ces paroles du grand théologien Nathan Lewis Rice (*God Sovereign and Man Free*, pp. 3, 4): *«Il serait bien pour l'Église de Christ et pour le monde si les ministres chrétiens et le peuple chrétien se contenteraient d'être DES DISCIPLES, c'est à dire selon la signification du mot - DES*

ÉLÈVES, DES ÉTUDIANTS. S'ils pourraient être conscients de la limites de leurs facultés, de leur ignorance des choses divines, et de leur tendances à errer dans leur déchéance et préjudice, ils pourraient être poussés à s'asseoir aux pieds de Christ et apprendre de Lui. Plutôt l'Église a été corrompue et maudite dans tous les âges par la confiance à LA PUISSANCE DU RAISONNEMENT de l'homme (Notons que dans l'Hébreu le terme «raisonnement» ou «nashas» signifie «SERPENT», terme qui est utilisé pour identifier SATAN). Malheureusement ils ont entrepris à se prononcer sur des doctrines raisonnables ou irraisonnables qui sont complètement au-dessus de leur raison, lorsque celles-ci nous sont données nécessairement par pure révélation. Dans leur présomptions, ils ont

essayé de comprendre «les choses profondes de Dieu» et ont interprété les Écritures selon les décisions (libre-arbitre) de leur raison limitée, et non selon leurs significations évidentes... Personne n'a jamais étudié la nature ou le livre de la Révélation (Apocalypse) sans se retrouver entouré de tous côtés par des difficultés qu'il ne peut résoudre. Le philosophe est obligé de se contenter de faits, et le théologien doit se contenter lui-même des déclarations de Dieu.».

Il est étrange de voir que ceux qui insistent pour mettre de côté toutes les notions préconçues dans l'étude des doctrines, et de ne pas décider simplement de ce qui peut ou de ce qui ne peut être vrai de Dieu, insistant que les Écritures doivent être acceptées comme l'autorité suprême

de la foi sans questions demandées, font exactement le contraire de ce qu'ils disent et refusent de suivre ces règles dans l'étude de la doctrine sur la prédestination. Une telle hypocrisie démontre clairement la validité de la doctrine de la prédestination à la perdition qu'ils déforment afin de ne pas être exposés pour ce qu'ils sont - DES RÉPROUVÉS.

BÉNÉDICTIONS TRANSFORMÉES EN MALÉDICTIONS

Dans le v.9 des passages de Romains 11 que nous étudions, l'apôtre Paul déclare: «Et David dit: Que leur table leur soit un piège et une attrape, une pierre d'achoppement, et le salaire qui leur revient.». En d'autres mots, les bénédictions qu'Israël reçu tournèrent en malédictions pour ce peuple rebelle qui semblait constamment dans la défiance en abusant des privilèges que Dieu leur accordait. Toute l'abondance, la prospérité, la protection, et les promesses qu'ils avaient de Dieu devinrent un piège, des impostures rusées dont on se sert pour tromper quelqu'un et parvenir à ses fins ou pour mettre quelqu'un dans une situation sans issue. En d'autres mots, par leurs subtilisés

sophistiquées à raisonner les principes de la loi, ils ont obtenus «le salaire qui leur revient». Ils récoltèrent ce qu'ils ont semé, ou comme il est souvent dit: Qui sème le vent récolte la tempête, et dans leur cas ce fut un cataclysme désastreux qui a fini par détruire toute la nation. Comme dit l'apôtre Paul aux Thessaloniens: «Ce sont ces Juifs qui ont fait mourir le Seigneur Jésus et les prophètes, qui nous ont persécutés, qui ne plaisent point à Dieu, et qui sont ennemis de tous les hommes, nous empêchant de parler aux païens pour qu'ils soient sauvés, en sorte qu'ils ne cessent de mettre le comble à leurs péchés. Mais la colère a fini par les atteindre.» (1 Thessaloniens 2:15,16), ou comme avait dit le prophète Daniel: «Et le peuple d'un conducteur qui viendra, détruira la ville et le sanctuaire, et

sa fin sera dans ce débordement; les désolations sont déterminées jusqu'au terme de la guerre... pour le comble de l'étendue de leurs abominations, il causera la désolation, même jusqu'à l'anéantissement; et ceci déterminé, sera répandu sur les destitués.» (Daniel 9:26,27; Bible de Machaira 2016). Il importe de mentionner que dans tous les malheurs qui s'abattirent sur Israël, qu'aucun élu périt car ce sont les enfants de la promesse qui sont la vrai Israël de Dieu, tandis que l'Israël selon la chair fut complètement détruite. Le Seigneur Jésus l'avait prédit d'avance afin que ses élus puissent fuir la destruction: «Et quand vous verrez Jérusalem environnée par les armées, sachez que sa désolation approche. Alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient aux montagnes;

que ceux qui *seront* au milieu de *Jérusalem* se retirent; et que ceux qui seront à la campagne ne rentrent point. Car ce seront des jours de châtement, afin que toutes les choses qui sont écrites s'accomplissent... Veillez donc, et priez en tout temps, afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter toutes ces choses qui doivent arriver» (Luc 21:20-22,36).

Le mot «malédiction» est moins fréquent que celui de «bénédiction» dans les livres de la loi. Toutefois on y trouve que la malédiction est une condamnation au malheur prononcée par Dieu en réponse à une rébellion ouverte, à la désobéissance ou transgression de ses principes. Si le peuple d'Israël ne mettait pas en pratique les commandements donnés par l'Admirable JE

SUIS (Exode 3:14), il s'en suivait toute une série de châtiments de plus en plus sévères qui aboutirent avec la dévastation totale. Israël a plus d'une fois succombé à la tentation d'adorer de faux dieux fabriqués par la main des hommes. Tout le peuple souffrait des conséquences d'une telle conduite: appauvrissement, disette, sécheresse, menaces et envahissements par les nations ennemies, déportation et captivité, etc... Dans la liste des malédictions consignées dans les livres du Lévitique et du Deutéronome (Lévitique 26, Deutéronome 11:27-28; 28:15-62) nous pouvons connaître plusieurs des causes, outre l'idolâtrie, entraînant la malédiction: le mépris et l'irrespect envers les parents ou le prochain (la veuve, l'orphelin et l'étranger en particulier), les

débauches et les dérèglements sexuels, les mensonges et les crimes prémédités. Et pour clore une liste déjà longue: «Maudit soit celui qui ne respecte pas TOUTES les paroles de cette Loi et ne les met pas en pratique» (Deutéronome 27:26). En fait, toutes les malédictions prophétisées et mentionnées dans Deutéronome 28 s'accomplirent à la lettre lors de la destruction de Jérusalem en l'an 70 de notre ère. Cette sentence terrible nous introduit tous dans la désobéissance et la malédiction: qui peut en effet se vanter de n'avoir jamais enfreint l'un ou l'autre des commandements, même le plus petit, de la loi?

Le roi David, conscient de ses propres faiblesses, déclarait «qu'aucun homme n'est capable de

faire le bien» (Psaumes 14:3). Jérémie le prophète utilise une image très claire: «Un Éthiopien peut-il changer la couleur de sa peau ? De même, pourriez-vous faire le bien, vous qui êtes habitués à faire le mal ?» (Jérémie 13:23). Ainsi, la loi nous montre le chemin de la vie: «Vous observerez mes lois; celui qui les mettra en pratique vivra par elles...» (Lévitique 18:5). Mais dans le même temps, cette loi nous condamne à l'ultime malédiction à cause de notre incapacité à mettre toutes ses prescriptions en pratique par amour pour Dieu et les hommes. La présence de Dieu quitte le temple et les cœurs; l'angoisse et la mort couvrent alors l'humanité d'un voile glacial et opaque, comme dit le Seigneur notre Dieu par la bouche du prophète Jérémie: «J'ai abandonné

ma Maison, j'ai délaissé mon héritage, j'ai livré ce que mon âme aimait, aux mains de ses ennemis.» (Jérémie 12:7). Peu après avoir inspiré cette phrase au prophète Jérémie, en 586 avant la venue du Messie, Dieu permit que Nébucadnetsar, le roi de Babylone, vînt assiéger Jérusalem. Ce roi attaqua la ville, détruisit le temple et emmena le peuple d'Israël en captivité. L'appel des prophètes avait pourtant retenti à plusieurs reprises pendant la longue période d'infidélité du peuple d'Israël. Le châtement infligé au royaume du nord (Israël), deux siècles plus tôt, n'avait pas suffi pour éduquer le peuple resté en Juda, au sud. Nous avons là une preuve historique irréfutable de l'accomplissement à la lettre des paroles de la loi prononcées par Dieu.

Dans la liste des motifs amenant la malédiction, il est écrit: «Maudit soit quiconque est pendu au bois» (Deutéronome 21:23). L'apôtre Paul reprend ces paroles en disant: «Mais tous ceux qui sont pour les œuvres de la loi, sont sous la malédiction, puisqu'il est écrit: Maudit est quiconque ne persévère pas à faire toutes les choses qui sont écrites dans le livre de la loi! Et que personne ne soit justifié devant L'ESPRIT DES VIVANTS par la loi, cela est évident, parce que: Le juste vivra par l'assurance *de Christ*. Or, la loi n'est pas de cette assurance, mais dit: L'homme qui aura fait ces choses, vivra par elles. Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, *quand il a été* fait malédiction pour nous; car il est écrit: Maudit quiconque est pendu au bois. Afin que la bénédiction

d'Abraham puisse venir vers les Gentils par Jésus-Christ, et que nous recevions par cette assurance l'Esprit qui avait été promis.» (Galatiens 3:10-14; Bible de Machaira 2016). Or le Seigneur Jésus, le Messie promis depuis le début des temps (Genèse 3:15), fut pendu au bois, cloué sur une croix avec le consentement des chefs juifs et romains, conformément à ce qu'avait annoncé le roi David: «Les rois de la terre se sont levés, et les princes se sont consultés ensemble contre L'ADMIRABLE et contre son Oint.» (Psaumes 2:2 et Actes 4:25-26). Nous avons donc le témoignage certain que le Seigneur Jésus nous a délivré de l'emprise de la malédiction imposée par la loi, car il a lui-même accepté de prendre cette malédiction sur lui comme notre Substitut. Il nous faut jamais

oublier que la loi est elle-même la puissance du péché, comme dit l'apôtre Paul: «Or, la provocation de la mort, c'est le péché; et la puissance du péché, c'est la loi.» (1 Corinthiens 15:56). Il était donc nécessaire que le Seigneur Jésus accomplisse toute la loi dans ses moindres détails afin de détruire la puissance du péché pour que ses élus reçoivent la vie éternelle: «Or, la loi est intervenue pour faire abonder le péché; mais où le péché a abondé, la grâce a surabondé, afin que, comme le péché a régné dans la mort, ainsi la grâce puisse régner par la justice pour donner la vie éternelle, par Jésus-Christ notre ADMIRABLE.» (Romains 5:20,21). Nous ne sommes donc plus sous la loi, mais sous la grâce (Romains 6:14).

Il est donc évident que les chrétiens réels n'ont pas à obéir la loi de l'Ancienne Alliance autrement ils se remettraient sous la condamnation du péché et crucifieraient Christ de nouveau (Hébreux 6:4-6). Même que l'apôtre Paul nous dit: «Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins; de quel pire châtement pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce?» (Hébreux 10:28,29). Malheureusement, de nos jours, plusieurs hérétiques et imposteurs se retrouvent sous cette malédiction extrême, car ils enseignent que la loi n'a pas été abolie par Christ et doit être observée par les chrétiens,

particulièrement la loi morale des Dix Commandements et surtout le Sabbat, ainsi que celles de l'observance des fêtes juives. Ces réprouvés, ennemis de la croix, demeurent donc sous la condamnation du péché et seront jugés ainsi devant le trône du Dieu Vivant et hériteront la perdition éternelle, tel que stipulé dans le décret d'Exclusion. La loi de l'Ancienne Alliance a été donnée à l'ancienne nation d'Israël selon la chair seulement, non aux élus de l'Israël spirituelle de Dieu (Galates 6:16) qui, par la grâce, sont sous la Nouvelle Alliance du sang de Christ depuis avant la fondation du monde (1 Pierre 1:18-21; Éphésiens 1:4-7; 2 Timothée 1:9,10). A noter que les élus respectent la loi, mais respecter ne signifie pas «observer», Jude, le frère de Jésus, nous dit sur cela dans un

passage énigmatique: «Or, Michaël le Chef des ministres, lorsqu'il contestait avec la contrariété charnelle touchant le corps de *la loi de Moïse*, n'osa pas porter contre elle d'accusation injurieuse à *sa majesté*; mais il dit: Que L'ADMIRABLE estime ta juste valeur, *laquelle* te revient.» (Jude 9; Bible de Machaira 2016).

LA MALÉDICTION ET LA PROPITIATION

Tous nos péchés furent attribués à Christ. Il devint ainsi notre propitiation, c'est à dire «notre sacrifice», prenant sur lui à notre place toute la souffrance de la pleine colère de Dieu pour nos péchés. Il donna sa vie en la déposant dans la mort pour satisfaire les demandes de la loi. Ceci est la signification primaire du mot «propitiation», à savoir «satisfaire la colère», acte sacrificiel offert à Dieu pour le rendre favorable, en vue d'obtenir l'expiation, le pardon des péchés. Christ porta la colère de Dieu sur lui comme jugement contre le péché, remplissant pleinement les exigences pour les transgressions de la loi en faveur de ses élus seuls. Ceci souligne le fait que l'expiation de Christ ressort essentiellement du droit pénal, c'est à dire

qu'elle est relative aux peines infligées pour sanctionner les délits, car elle se rapporte à la loi de Dieu. L'Écriture enseigne qu'un des objectifs de l'incarnation de Christ était relié à la loi de Dieu: «Mais, lorsque la plénitude des temps est arrivée [pour l'accomplissement de la loi], Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, Afin qu'il rachetât [ses élus] qui étaient sous la loi, pour que nous recevions l'adoption comme fils [de Dieu].» (Galates 4:4,5).

Lorsque l'Écriture fait référence au sang versé pour acquitter la dette des péchés commis, elle signifie toujours qu'une vie doit être donnée en paiement. Le sang versé et la mort de la victime propitiatoire sont inséparable l'un de l'autre. Il y a plusieurs exemples de ceci dans le Nouveau

Testament: «JÉSUS LE MESSIE, Qui s'est donné lui-même pour nos péchés...» (Galates 1:3,4); «mais qui l'a livré pour nous tous...» (Romains 8:32); «Christ qui s'est sacrifié pour nous, et s'est offert lui-même à Dieu pour nous comme une offrande et un sacrifice d'odeur agréable...» (Éphésiens 5:2); «lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous.» (Romains 5:8); «En qui nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, selon les richesses de sa grâce.» (Éphésiens 1:7). Toutes ces expressions nous ramènent au principe des sacrifices dans l'Ancien Testament, représentations du sacrifice ultime de Christ comme l'Agneau de Dieu: «Car l'âme de la chair est dans le sang; je vous l'ai donné sur l'autel, pour faire l'expiation pour vos âmes; car c'est

pour l'âme que le sang fait l'expiation.» (Lévitique. 17:11); «sans effusion de sang il n'y a point de pardon.» (Hébreux 9:22); «Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde.» (Jean 1:29). Le mot «monde» dans ce dernier passage porte la notion de «disposition, arrangement, ordonnance» et celle-ci s'applique à la loi comme prescription émanant d'une autorité supérieure, un texte législatif comportant les règlements qui proviennent du Roi des rois.

En comprenant l'expiation de Christ sur la croix, nous commençons à saisir la signification réelle de la justification. Dans les Écritures, la justification est reliée directement à l'expiation: «Alors autant plus étant maintenant justifiés par son sang, serons-nous sauvés par lui de la

colère de Dieu.» (Romains 5:9). Être justifié par le sang de Christ est d'être justifié par sa mort qui est son œuvre d'expiation. Christ a prit tous nos péchés sur lui, et cela avant même que nous naissions en ce monde, ce qui veut dire que tous nos péchés, passés, présents, et futurs, sont expiés dans le sacrifice de Christ sur la croix. Dans un seul acte d'obéissance, en mourant comme notre sacrifice propitiatoire, il porta le plein jugement et la condamnation de Dieu pour nos péchés, et la valeur de ce sacrifice parfait est éternelle. Le Nouveau Testament nous enseigne que l'expiation a été faite une fois pour toutes et qu'elle n'est pas renouvelable. Ceci signifie que l'expiation est une œuvre complète et terminée: «Sachant que Christ ressuscité des morts ne meurt plus, et que la mort n'a plus de

pouvoir sur lui. Car en mourant, il est mort une seule fois pour le péché; mais en vivant, il vit comme Dieu.» (Romains 6:9,10); «Or, il nous fallait un tel Souverain Sacrificateur, saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs, et élevé au-dessus des cieux; Qui n'eût pas besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir tous les jours des sacrifices, premièrement pour ses propres péchés, puis pour ceux du peuple; car il a fait cela une fois pour toute, en s'offrant lui-même.» (Hébreux 7:26,27); «Non pour s'offrir lui-même plusieurs fois, comme chaque année le souverain sacrificateur entre dans le saint des saints avec un sang autre que le sien propre, Puisqu'il aurait fallu qu'il souffrît plusieurs fois depuis la création du monde; mais à présent, à la consommation des siècles, il a paru une seule

fois pour abolir le péché, en se sacrifiant lui-même.» (Hébreux 9:25,26); «C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'offrande faite une seule fois du corps de Jésus-Christ.» (Hébreux 10:10).

Toutes nos transgressions de la loi ont été abolies, clouées à la croix. **Notre dette a été complètement payée par Christ et nous sommes libérés, non libérés pour faire ce que nous voulons, ni libérés pour observer la loi de nouveau, ce qui nous remettrait sous la condamnation de la loi et du péché, mais libérés du jugement pour nos péchés.** Aux yeux de Dieu toutes nos transgressions ont été annulées et effacées, car le jugement que nous devions recevoir pour nos péchés fut infligé sur

le Seigneur Jésus-Christ et il n'y a plus aucune condamnation pour nous (Romains 8:1). En fait l'Écriture nous dit que le péché n'a plus de puissance sur nous: «Car le péché ne dominera pas sur vous, parce que vous n'êtes point sous la loi, mais sous la grâce.» (Romains 6:14). Puisque nous sommes sous la grâce, nous ne sommes plus redevable à la loi qui est la puissance du péché, et nous n'avons plus à nous remettre sous le joug de sa servitude dans l'observance de ses principes, car Christ est devenu notre loi en accomplissant toutes ses exigences en notre faveur. Nous sommes ainsi justifiés en lui en marchant dans cette assurance par la puissance de son Esprit qui nous garde et nous dirige, et jamais nous ne pourrons être séparés de cette justification car

nous sommes en lui et avec lui sur la croix, et même plus car nous sommes en lui et avec lui dans sa résurrection dans laquelle nous obtenons une nouvelle vie: «Or, le salaire de celui qui travaille, est regardé, non comme une grâce, mais comme une dette. Mais pour celui qui ne travaille point, mais qui a l'assurance de celui qui justifie le pécheur, sa certitude lui est attribuée comme justice. C'est ainsi que David décrit le bonheur de l'homme à qui Dieu attribue la justice sans les œuvres; Disant: Heureux ceux dont les iniquités sont pardonnées, et les péchés couverts! Heureux l'homme à qui le Seigneur n'attribuera point le péché!» (Romains 4:4-8); «Christ est la fin de la loi, pour la justification de tout croyant.» (Romains 10:4).

Plusieurs réprouvés suggèrent que l'apôtre Paul utilise la phrase «**par les œuvres de la loi**» non pour signifier la loi morale, mais seulement la loi cérémoniale des Juifs. Un grand nombre d'Évangéliques et de sectes dites chrétiennes supportent une telle notion dans une tentative de valider le décalogue ou Dix Commandements. Pour eux les dix commandements sont encore en vigueur et la grâce donnerait à un chrétien la capacité de les observer. Ils affirment que nous devons répudier la loi cérémoniale comme base de justification, mais non la loi morale. **Ce genre de justification est une subversion de la grâce et un sérieux affront au sacrifice de Christ sur la croix.** Dans l'épître aux Romains, l'apôtre Paul utilise le mot «loi» pour désigner la loi cérémoniale et la loi morale, même que dans

Romains 7:7-13, il répudie spécifiquement la loi morale comme base de justification, car c'est la loi morale qui nous condamne devant Dieu. Or la justification est un don de Dieu en Jésus-Christ qui a accompli toute la loi en notre faveur et non seulement une partie de la loi. Le sacrifice de Christ implique surtout la loi morale et nous sommes délivrés complètement de son fardeau. **Se remettre sous l'observation de la loi morale signifierait que nous sommes disgraciés, rejetés de la grâce, et qu'en fait nous n'aurions jamais connu la grâce.** C'est de ces gens que Paul parle dans son épître aux Hébreux: «De quel plus grand supplice pensez-vous que sera jugé digne celui qui foulera aux pieds le Fils de Dieu, et qui tiendra pour profane le sang de l'alliance, par lequel il avait été

sanctifié, et qui outragera l'Esprit de la grâce?... Or, le juste vivra par la foi; mais, si quelqu'un se prive [de la grâce], mon âme ne prend point de plaisir en lui. Pour nous, nous ne sommes pas de ceux qui se privent [de la grâce] pour leur perte, mais de ceux qui ont la foi pour préserver leur âme.» (Hébreux 10:29,38,39).

Puisque la justification est complètement dépendante de l'œuvre de Christ sur la croix, elle est parfaite, inébranlable, et éternelle. Une fois qu'une personne est justifiée par l'assurance (Hébreux 11:1) qu'elle reçoit de Christ en son sacrifice sur la croix, elle ne peut pas perdre cette grâce: «En vérité, en vérité je vous dis, que celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et il ne vient

point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie.» (Jean 5:24).

LA BIBLE DEVIENT LA PLUS GRANDE MALÉDICTION

La Bible elle-même, la plus grande bénédiction que l'homme a pu recevoir de Dieu, devient la plus grande malédiction entre les mains des réprouvés qui abusent son contenu et l'interprètent à leur façon pour supporter leurs fausses doctrines afin de se faire une renommée. Même que de nombreuses versions et traductions ont été falsifiées et déformées par des imposteurs d'une orthodoxie captieuse (voir: [La Bible authentique quelle version?](#); [Nos bibles modernes falsifiées](#); [La Septante Mythique](#); [La Bible des réformateurs et les instruments d'amputation](#); [Versions et révisions de la Bible](#); [Historique du Texte Reçu Grec](#)). Il est étrange de dire que la Bible, qui est la plus grande

bénédition, devienne la plus grande malédiction, mais tristement tel est le cas de nos jours. **La Bible, Parole de Dieu, est devenue «paroles de traducteurs», et quoique ces derniers sont supposés être qualifiés académiquement et ecclésiatement, ils sont loin d'être au-dessus de tous soupçons.** En fait, la plupart ne sont pas réellement chrétiens, ils en portent seulement le nom. Mentionnons, comme exemple, le théologien Louis Segond dont la Bible est la plus populaire parmi les français. Ce scélérat ne croyait même pas en la divinité de Christ et sa traduction de la Bible ne peut faire autrement qu'en porter l'influence. Que pensez aussi de John Nelson Darby, ancien anglican et faux prophète qui contribua à développer la fausse doctrine du millénium et celle de

l'enlèvement de l'Église. Cette contagion doctrinale, surtout celle de l'enlèvement qui est issue du spiritisme, a occasionnée de sévères répercussions dans le monde, ce qui a donné de l'importance à sa traduction de la Bible qui a été faite à partir de manuscrits défectueux et corrompus. Mentionnons aussi que toutes les traductions modernes de la Bible sont déterminées et approuvées officiellement par des conseils d'églises, dont plusieurs membres sont des catholiques qui agissent comme agents du Vatican afin d'assurer qu'elles demeurent dans les principes de l'orthodoxie, ce qui convient aussi au protestantisme et à la mouvance évangélique. Depuis le temps de la Réformation qui nous a donnée la Bible d'Olivétan, la Bible de l'Épée de Calvin, la Bible de Genève, la Bible

Martin, la Bible Ostervald, la Bible Lausanne de M. Matter, aucune autre traduction fidèle des originaux à partir du Texte Massorétique Hébreu et du Texte Reçu Grec ne fut entreprise. Tout comme le peuple d'Israël fut esclave en Égypte pour 400 ans avant d'être délivré par la main de Moïse, serviteur de l'Admirable Esprit des vivants, il nous a fallu attendre environs 400 ans afin qu'on puisse en avoir une en termes modernes qui parue sous le nom de «Bible de Machaira 2016», traduction non-stéréotypée qui ne suit pas le courant traditionnel de l'orthodoxie, ni les principes conventionnels ou académiques habituels de transposer un texte d'une langue dans une autre. La traduction de la Machaira 2016, qui en surprend beaucoup par ses nouveautés, est basée strictement sur la

direction de la souveraineté absolue de notre Admirable Esprit des vivants, le Seigneur Jésus. Du à son côté humain, elle ne prétend pas à la perfection, mais se préoccupe de rendre le texte des originaux le plus précis que possible en langue française, ce qui n'est pas apprécié des ennemis de La Vérité.

La Bible toute entière est "La Parole prophétique" inspirée de Dieu, mais seulement dans la mesure que ses traductions sont fidèles au sens des originaux. Le prophète était une personne à qui Dieu révélait sa Parole, soit par une inspiration de l'Esprit, soit par une vision ou un songe, afin de la communiquer à celui ou ceux à qui elle est destinée: un peuple, un individu, un groupe de personne, une église. Le

prophète était le héraut de Dieu, celui qui dans un premier temps se tenait comme une sentinelle, qui veillait, pour écouter ce que Dieu va dire, puis dans un second temps va se tenir devant ceux à qui la Parole est destinée pour la leur communiquer: «Je me tiendrai en sentinelle à mon poste, et je me placerai sur la forteresse, et j'observerai pour voir ce qu'il me dira...» (Habacuc 2:1). Le prophète était celui que Dieu envoyait avec un message qu'Il lui a préalablement révélé. Dans l'Ancienne Alliance Dieu envoyait régulièrement ses prophètes à son peuple, ou à un roi ou à une personne en particulier, dans le but de délivrer un message important pour encourager, reprendre, avertir. Dans la Nouvelle Alliance des prophètes sont établis provisoirement par Dieu pour la

naissance de l'Église, son appel à renaître, don et ministère qui après fut retiré lorsque son but fut accompli. Le prophète était une personne animée par le souffle du Tout Puissant, celui ou celle qui avait l'œil ouvert sur la révélation divine, et l'oreille sensible à la Parole de Dieu. C'était quelqu'un qui était revêtu (oint), rempli, inspiré, par le "Ruah": le Souffle Divin, l'Esprit de Dieu. D'une manière générale prophétiser c'était transmettre un message reçu de Dieu, le prophète était dans ce sens «le porte parole de Dieu». De nos jours la Bible elle-même remplace le don de prophète et le ministère de la prophétie, car elle les contient tous, et l'Esprit de Christ en ses élus est celui maintenant qui directement instruit et dirige les siens dans la

compréhension de ses révélations (Jean 14:26; 1 Jean 2:27).

Nous ne devons pas être étonné de voir chaque dénomination dites chrétiennes vouloir instaurer sa propre autorité au lieu d'écouter attentivement ce que dit L'ESPRIT DES VIVANTS dans la Bible; et cela plonge leurs membres dans les ténèbres spirituelles qui est le chemin de la mort. A vrai dire ils ne peuvent faire autrement puisqu'ils n'ont pas l'Esprit de Christ en eux, mais seulement un esprit de contrefaçon et de prétention. Plusieurs, de nos jours, sont témoins de manipulations mentales et bibliques au sein des prétendues églises, par des professionnels en techniques de programmations doctrinales qu'on nomme des pasteurs. Dans les églises

traditionnelles comme évangéliques on rapporte toutes sortes d'abus, physiques et spirituels, surtout dans les milieux baptistes, pentecôtistes et charismatiques, particulièrement ceux de la troisième vague où nous retrouvons toutes sortes d'exagérations doctrinales obscures, pour ne pas dire psychiques et diaboliques. Dans les milieux traditionnels comme chez les Baptistes et les Réformés, la pression de groupe, l'intimidation, et l'influence de la pédanterie académique font leurs ravages parmi les ignorants et les crédules qui deviennent rapidement les pantins d'une théologie captieuse dite orthodoxe planifiée depuis des siècles afin d'en séduire le plus grand nombre.

Chaque église s'efforce de sélectionner certains versets de la bible pour fonder ses enseignements auxquels elle est fortement attachée et le reste des versets bibliques est négligé. Si c'est une des raisons pourquoi nous avons cette grande division autour de la Bible et autour de CHRIST, ce n'est pas la seule ni est-ce la principale comme nous allons voir plus loin. Ainsi chaque église avec ses enseignements préférés et séduisants, trompent ses membres en leurs faisant croire qu'ils sont sauvés, lorsque c'est complètement le contraire. Mais L'ADMIRABLE ESPRIT DES VIVANTS tient son plan parfaitement pour sauver ses élus, et ses élus seuls, qui sont cachés dans le monde: «le royaume de DIEU est caché dans un champ, et ce champ c'est le monde» (Matthieu 13:38,44).

Ce sont tous ceux qui sont sauvés, c'est à dire les élus ou enfants de la promesse, qui forment la vraie église incorruptible dans Matthieu 16:18, la seule et unique qui est bâtie sur CHRIST lui-même, la Pierre Vivante, la principale du coin (1 Pierre 2:4-7). Le vrai croyant doit se poser la question suivante: QUI DÉTIENT LA VÉRITÉ ? La Bible ou les enseignements d'une église locale ? Cette question qui est relativement simple à répondre, prend une autre dimension lorsque nous l'appliquons à des individuels. Soyons clairs sur cela, personne et absolument personne ne possède la vérité, au contraire c'est la vérité même qui nous possède et cela s'applique strictement à ceux qui ont été élus en Christ avant la fondation du monde. Ce qui veut dire

que les exclus en n'ont qu'une approximation charnelle imprécise avec laquelle ils érigent leurs fausses doctrines, se croyant être dans la vérité à cause de la séduction de leur nature humaine déchue qui les poussent inévitablement à rechercher une spiritualité qui n'est qu'une contrefaçon de la réelle.

Un grand nombre d'enseignants bibliques, par leur mauvaise interprétation de Jean 3:16, enseignent que CHRIST est mort pour tout le monde; ce qui est contraire à l'enseignement réel de l'Évangile qui se trouve dans la Bible. Or le mot «monde» ou «cosmos» en Grec, n'a pas ce sens universel pour désigner tous les êtres humains sur la face de la terre, il signifie plutôt «la disposition» ou «l'agencement» des choses

dans un contexte donné, et ici il s'applique clairement au temps de la disposition des ordonnances de la loi et de la justification par les œuvres. Que «Dieu a tant aimé le monde» signifie littéralement à partir du Grec que «Dieu s'est tellement résigné pour cette disposition de la loi qu'il s'est donné lui-même comme Fils...». En aucune façon s'agit-il ici du salut de tous les hommes, si seulement ils le veulent. Le problème ici est que les imposteurs humanisent Dieu, ils le baissent à leur niveau et s'imaginent que son amour est un amour sentimental comme chez les humains. Mais d'après la révélation des Saintes-Écritures, l'amour de Dieu ou «agapé» est plutôt une attitude de renoncement ou de résignation, c'est à dire «un sacrifice». Tel est le sens réel du passage de Jean

3:16, aucune autre interprétation n'est possible à moins d'en tordre le sens comme font les sectes évangéliques. Mais il y a plus, car en comparant ce passage populaire avec Jean 18:36; Luc 17:20,21; Matthieu 13:38,44; Jean 17:6,9; Jean 6:37; Jean 1:10-13; Deutéronome 7:6,7; nous comprenons que DIEU a choisi son peuple, ses élus, dès avant la fondation du monde (Éphésiens 1:3-5; 2 Thessaloniens 2:13-17). En d'autres mots, c'est Dieu qui décide du salut de ceux qu'il a choisi, ce n'est pas les hommes qui décident d'être sauvés. **Les hommes peuvent seulement se sauver de Dieu et de la vérité, et cela est un fait indéniable.**

Mais les églises, ou plutôt les prétendues églises car elles sont toutes fausses et cela sans exception, refusent d'aborder ce sujet pour éviter d'avoir des ennuis avec ceux de leurs membres qui tenteraient de chercher des éclaircissements, se réveillant ainsi à la vérité, ce qui serait un danger pour exposer leurs faussetés et qui occasionnerait des conflits et une séparation éventuelle. Les dirigeants perdraient ainsi beaucoup de leurs revenus et leurs réputations seraient ternies, ce qu'ils veulent absolument éviter car ça serait le coup de grâce à leurs ministères qui s'écrouleraient en ruines.

Les églises font croire à leurs membres qu'ils sont le corps de CHRIST, ce qui est totalement faux. La vraie Église (le Corps de CHRIST) n'est

pas une institution ou organisation avec son administration et ses ministres, elle est un appel, de sa désignation dans le Grec «appelé hors de», c'est à dire «une convocation à la délivrance» ou plus précisément «une convocation à renaître» qui signifie proprement tous les convoqués à renaître dans un lieu quelconque et dans le monde entier depuis le début des temps jusqu'à la fin des temps. L'église locale n'est pas une assemblée, mais l'aspiration d'un appel divin à renaître comme une nouvelle créature en Christ qui s'adresse à des élus seuls dans une communauté quelconque. En aucune façon est-elle une convocation aux chrétiens pour s'assembler ou se réunir dans un bâtiment ou une maison pour un culte d'adoration qui demande de

l'organisation avec des ministères spécifiques, ce qui n'est pas selon la volonté de Dieu et qui engendre des abus et des fausses doctrines de tous genres.

Tous les élus sont des membres dans le Corps de Christ et chacun d'eux a sa fonction particulière sous la direction de la Tête pour l'entretien de tout l'assemblage. Comprendons qu'un membre dans un corps n'a aucun choix dans ses agissement, car il est sous la directive du cerveau qui dirige tous les actions des membres du corps comme il lui semble bon pour répondre à ses besoins. Si vos mains ou vos pieds agiraient indépendamment des directives de votre cerveau, vous auriez de sérieux problèmes et vous n'auriez plus aucune

coordination dans vos membres car chacun ferait à sa tête. Tel est aussi le même principe dans le Corps de Christ, le Seigneur Jésus est Maître absolu sur les agissements de ses membres pour le perfectionnement de tous, aucun n'agit indépendamment. En d'autres mots, l'Église est purement spirituelle (1 Pierre 2:5-10), ce qui veut dire que chaque membre est l'Église visible de sa convocation à renaître et que Christ en eux qui les convoque est lui-même l'Église invisible, car personne ne connaît plus Christ selon la chair mais selon l'Esprit (2 Corinthiens 5:15-17). L'Église c'est tous ceux que DIEU a décidé de sauver depuis le premier homme jusqu' à la dernière personne avant le dernier jour. Telle est la vérité sur l'Église. Nous venons de défaire la fausse doctrine sur l'église

qui domine sur les gens depuis des siècles et nous espérons que le Seigneur vous donnera la sagesse et le discernement pour le reconnaître. Si vous fermez vos yeux à cette vérité, il n'y a pas de salut possible pour vous car vous seriez étrangers au Corps de Christ.

Aujourd'hui (Ézéchiel 22:1-3, 6-7, 23-31; Job 34:2, 10-11, 16, 21,27,28; Psaumes 79:1-3,7; Ésaïe 1:21-23), notre DIEU, L'ADMIRABLE ESPRIT DES VIVANTS, considère tous ceux qui enseignent des fausses doctrines dans les églises ou assemblées comme étant des hommes de sang, comme ceux qui assassinent et dévorent les âmes de leurs fidèles (Ézéchiel 11:2,4-6; Matthieu 23:14,29,34,35; Jérémie 9:3-9), puisqu'ils n'annoncent pas la vérité qui peut

abaisser leurs membres dans la poussière de l'humilité devant notre DIEU sur la croix. Pourtant cela est nécessaire afin qu'ils soient relevés en recevant la grâce du salut, non par une décision personnelle, mais selon la puissance de la Souveraineté de Dieu qui déchire leurs cœurs afin que l'Esprit de sa Sainte Présence y pénètre pour demeurer en eux et les relever de la mort à la vie éternelle. A les écouter prêcher la Bible, nous avons l'impression qu'ils suivent la vérité puisqu'ils citent les Saintes-Écritures, mais en réalité ils suivent l'esprit de leur raisonnement charnel et ils cherchent à défendre leurs propres intérêts (leur salaire et leur réputation) comme Balaam qui connaissait la volonté et le plan de DIEU, notre ADMIRABLE ESPRIT DES VIVANTS, mais

son cœur se tournait vers le monde, étant attiré par ses richesses (Nombre 22:1-22; Jude 8,10-13,16,11): c'est pourquoi ils finiront comme Balaam qui fut mis à mort par Israël qui exécutait les jugements de L'ADMIRABLE ESPRIT DES VIVANTS (Nombres 25:16-17; Nombres 31:1-3,7-8; Josué 13:22).

Quand nous lisons l'histoire de Balaam sans prêter attention à l'enseignement de toute la Bible, nous ne pouvons pas savoir qu'il était un faux prophète, car il parlait comme une personne qui était véritablement sauvée; pourtant c'est DIEU, L'ADMIRABLE ESPRIT DES VIVANTS lui-même qui déclare que Balaam était un faux prophète (2 Pierre 2:15; Apocalypse 2:14; Jude 11). Nous savons que l'histoire de

Balaam doit nous amener à revoir notre fidélité à la Bible pour ne pas camper sur des positions infidèles par rapport aux Saintes-Écritures (Romains 15:4; 1 Corinthiens 10:11-12); car nous savons que DIEU, notre ADMIRABLE ESPRIT DES VIVANTS, ne plaisante pas sur ses jugements qui frapperont sévèrement ceux qui enseignent des fausses doctrines (Jacques 3:1; Matthieu 23:13-14; Malachie 2:2-4,8-10; Matthieu 7:22-23; Hébreux 10:26-27). **Nous devons aussi trembler devant la Parole de DIEU qui déclare que son jugement va frapper les églises et les pasteurs au dernier jour** (Jérémie 25:29,36-39; Ésaïe 9:15-16; Jérémie 7:1-15; Apocalypse 20:7-10). Mais ce n'est pas étonnant de voir aujourd'hui de nombreux dirigeants religieux qui profitent de la PAROLE

de DIEU pour s'enrichir et se faire une réputation, car DIEU, notre ADMIRABLE ESPRIT DES VIVANTS l'avait prédit (2 Pierre 2:1-3), nous comprenons pourquoi JÉSUS, à son entrée à Jérusalem, a chassé les vendeurs dans la maison de DIEU (Luc 19:45-46; Marc 11:15-17) pour illustrer le jugement qui va frapper les églises au dernier jour, quand il apparaîtra de nouveau, car les églises sont devenues elles aussi des lieux de marchandage avec Dieu, les gens cherchant à marchander avec Dieu pour être approuvés de Lui par leurs œuvres, leurs efforts, leur obéissance, leur persévérance, tous issus d'une décision personnelle d'un libre-choix qui est la pire des hérésies en ce monde de ténèbres. Comme l'ancienne Babylone, ces supposées églises sont des lieux

d'enrichissements et de gloire personnelle pour leurs dirigeants sophistiqués qui se prennent pour le nombril du monde (Ézéchiel 7:1-13,19). Nous voyons comment de nombreuses techniques sont utilisés pour rendre commerciale leur forme d'un évangile contrefait afin de séduire les gens avec la grande magnificence d'une duplicité tellement bien montée que les crédules et les tarés y croient dur comme fer.

Le Seigneur notre DIEU, L'ADMIRABLE ESPRIT DES VIVANTS, nous dit que c'est par la vérité qu' il nous sauve en ces derniers jours (Jean 8:32) avant que le jugement dernier s'abatte sur le monde entier. Mais aujourd'hui le monde et les églises rejettent la vérité (Sophonie 3:1-8;

Amos 5:7,10). Si nous voyons aujourd'hui les sectes évangéliques prendre plus d'influence parmi les ignorants, cela ne doit pas surprendre les vrais croyants, car c'est le moment que Satan, détaché de sa prison (Apocalypse 20:3,7), utilise les fausses doctrines pour tromper ce monde aveugle qui s'amuse à jouer au chrétien dans les prétendues églises (Apocalypse 20:7-9 ; 2 Thessaloniens 2:3-5; 1 Timothée 4:1). Le vrai croyant sait qu'il ne peut plus en aucune façon faire confiance aux églises, car elles suivent chacune des faux évangiles loin de la vérité biblique (Matthieu 24:25-26; Proverbes 2:1-20). Signalons que le mot «croyant» ne signifie pas nécessairement «chrétien». Une grande majorité de gens sur la terre croient que Jésus est mort et ressuscité sans que cela fasse d'eux des

chrétiens pour autant, en fait Jacques 2:19 nous dit sur cela: «Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien; les consciences dérégées le croient aussi, et elles frissonnent d'admiration.» (Bible de Machaira 2016). Une telle croyance ne change rien dans la vie d'une personne, sauf possiblement pour empirer son cas. Pour plusieurs ce n'est qu'une curiosité morbide, et pour d'autres ce n'est que des histoires ou légendes qu'ils entendent depuis leur jeunesse. Le plus bel exemple que nous pouvons donner est le petit Jésus dans la crèche lors de la fête de Noël. Tous sont dans une admiration émotionnelle lors de cette fête dite chrétienne, mais aucun ne croit réellement et tous demeurent dans l'incrédulité. En fait les gens ont plus de foi au Père Noël qu'en Christ, même

que dans la croyance populaire des chrétiens nominatifs, le Seigneur Jésus est regardé souvent comme un genre de Père Noël qu'ils prient pour recevoir de Lui des réponses concrètes et immédiates à leurs besoins.

Comment un évangélique peut-il être inspiré et guidé du Saint-Esprit dans sa compréhension de la Bible lorsque l'Esprit de Dieu n'habite même pas en lui, il en a seulement une contrefaçon qu'il a reçu par la séduction de pasteurs menteurs qui s'illusionnent être dans la voie de la vérité. La brebis ou plutôt le cobaye évangélique marche simplement dans un esprit de duplicité, et ses prétentions de ce que la Bible dit ne sont que des fourberies conçues pour détourner les gens de la vérité avec des

approximations subtiles et raffinées. Mais disons les choses comme elles le sont, le simple chrétien évangélique n'est généralement pas conscient qu'il agit comme un pantin puisqu'il est victime d'une programmation doctrinale, mais cela n'enlève en aucune façon sa culpabilité d'agir comme un ennemi de la croix et un sbire du camp de l'ennemi, et il en recevra la condamnation en ce monde et en l'autre.

Les interprétations vagues et fantaisistes des Écritures, les nombreuses théories contradictoires qui ont cours dans le monde supposément chrétien et qui jettent la confusion dans les esprits, sont l'œuvre de notre grand adversaire, l'esprit de la nature humaine déchue qui habite en chaque homme depuis le début

des temps, esprit de rébellion et d'indépendance qui se veut maître de son destin dans l'exercice de ses choix, ce qui fait que l'homme devient un dieu de par sa volonté même. **Ainsi dans son interprétation des Saintes-Écritures il ne peut faire autre que de voir son opinion comme étant suprême.** Il y a donc autant d'opinions que de dieux en ce monde, car tous disent avoir raison. La discorde et les divisions qui séparent les prétendues églises chrétiennes sont dues en grande partie à la coutume de tordre les Écritures pour y trouver des arguments destinés à étayer quelque théorie favorite, et collectivement cela forme des assemblées ou clubs sociaux avec leurs doctrines particulières qui les différencient des autres nids de vermines qui agissent de la même

façon. Au lieu d'étudier la Parole de Dieu avec soin et humilité pour connaître l'Auteur, beaucoup de gens n'y cherchent que des choses bizarres ou originales. Pour soutenir des doctrines erronées ou des pratiques non chrétiennes, ils prennent des passages de l'Écriture détachés de leur contexte en se bornant parfois à en citer un demi-verset, alors que la suite du texte donnerait une tout autre idée. Par la ruse du raisonnement de la nature humaine, ils se retranchent derrière des déclarations décousues qui semblent confirmer leurs prétentions charnelles. Plusieurs tordent ainsi volontairement la Parole de Dieu. D'autres, qui sont doués d'une vive imagination, s'emparent des figures et des images de la Bible et les interprètent à leur fantaisie sans se mettre

en peine du fait que l'Écriture est son propre interprète, quitte à donner leurs rêveries pour les enseignements de la Parole de Dieu.

Quiconque entreprend l'étude des Écritures sans humilité d'esprit et sans disposition à se laisser instruire, détournera de leur vrai sens les passages les plus simples et les plus clairs aussi bien que les plus difficiles. **Spécifions que «se laisser instruire» ne signifie pas «se laisser manipuler».** L'Esprit de Christ est celui qui nous instruit dans ses voies et il n'a aucun besoins des techniques évangéliques pour laver le cerveau de ses élus. Il nous faut rester ouvert à son influence et à sa direction, car il va parfois utiliser des frères ou des sœurs pour ouvrir nos yeux et nous informer correctement. Mais les

prétendus docteurs évangéliques, exégètes, théologiens, et pasteurs, choisissant les textes de la Bible qui répondent le mieux à leur but, les interprètent à leur gré, puis les présentent à leurs ouailles pour manipuler leur consciences et leur foi. Or il serait préférable qu'ils laissent leurs fidèles sans instruction biblique que de leur donner un enseignement falsifié, car le Seigneur sait comment s'occuper des siens, si toutefois ils le sont.

Les Écrits Sacrés sont destinés à être le guide de quiconque est appelé, depuis avant la fondation du monde, pour connaître la volonté de son Créateur. C'est Dieu, notre ADMIRABLE ESPRIT DES VIVANTS, qui a donné à l'homme la «**parole certaine des prophètes**» dans la révélation de sa

Sainte Présence. Les anges et le Seigneur Jésus-Christ Lui-même ont fait connaître à Daniel et à Jean «les choses qui doivent arriver bientôt». Les questions importantes qui concernent notre salut n'ont pas été laissées dans des imprécisions nébuleuses, ni enveloppées de mystères. Elles n'ont pas été révélées de façon à intriguer et à égarer celui qui cherche réellement la vérité, dans l'humilité et dans la reconnaissance de la Souveraineté absolue de notre Dieu Tout-Puissant qui rappelle les morts à la vie et leur donne la connaissance de sa Sainte Présence. La Parole de Dieu est claire pour tous ceux en qui l'Esprit de Christ habite réellement et qui l'étudient sous sa directive avec un esprit de prière et d'humilité, car il est nécessaire d'être abaissé pour un moment avant

d'être relevé dans la lumière de la vérité: «La lumière est semée pour le juste.» (Psaumes 97:11).

Or, à celui qui peut vous préserver lui-même de chuter, et vous établir sans imperfection devant la présence de sa gloire, dans une joie extrême. À L'ESPRIT DES VIVANTS, seul sage, notre Sauveur, soient gloire et majesté, force et puissance, maintenant et pour toujours envers chacun de nous! Amen.
(Jude 24,25; Bible de Machaira 2016).

A Christ seul soit la Gloire

